

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

MISSIONS DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS. Suite et fin.

Où je me trompe, ou après cet exposé le lecteur de bonne foi concevra comment un magistrat, un Français, un homme du dix-neuvième siècle a pu librement, consciencieusement se faire Jésuite, sans abdiquer pour cela sa raison, sans renoncer à son temps et à son pays.

Non, il n'a pas abdicqué sa raison, parcequ'il l'a mise dans le port à l'abri des orages, sous la garde assurée du principe tutélaire de l'autorité. Quand le témoignage intérieur ne lui criait pas tout haut cette vérité, assez d'exemples lui donnaient le droit de la proclamer. Les noms ne lui manqueraient pas pour prouver que l'intelligence humaine n'acquiert que plus de dignité et de force sous le joug protecteur de la règle; encore moins lui manqueraient-ils pour montrer comment, même sous l'habit du sacerdoce, la religion livrée à elle-même et s'égarant dans son orgueil roule d'erreur en erreur, et finit par donner au monde le désolant spectacle d'une véritable abdication.

Non, il n'a pas renoncé à son pays... Il est bien vrai que la charité catholique, embrassant dans son ardente expansion l'humanité tout entière, met au cœur de ses apôtres un dévouement plus étendu que celui du patriotisme; il est vrai encore que le missionnaire, allant porter la lumière de la foi à ses idolâtres de la Corée ou des solitudes de l'Amérique, risque parfois, en présence de ces intérêts immortels, d'oublier les intérêts d'un jour qui s'agitent au sein de sa patrie. Mais oublie-t-il pour cela sa patrie elle-même? cesse-t-il d'en porter la douce image dans son cœur? cesse-t-il de prier pour sa félicité? cesse-t-il d'invoquer les bénédictions du Très-Haut sur ceux qui portent le pesant fardeau du gouvernement des peuples?

Ah! He ne savent pas, ces hommes qui interdisent au Jésuite l'amour de son pays, quelle délicieuse émotion de joie il éprouve en retrouvant parmi les tribus sauvages du Nouveau-Monde quelques-uns des sons de la langue natale, ou en entendant dans les mers de la Chine et du Japon le lointain retentissement de la gloire de nos armes!

Et la France nous serait moins chère à nous qui ne l'avons pas quittée! Nous ne serions pas fiers de ses triomphes dans la paix comme dans la guerre, de son génie pour les lettres et pour les arts, de ses hardies conquêtes dans le domaine des sciences et dans les régions nouvellement ouvertes à l'industrie! Nous n'aimerions pas en elle le foyer véritable de la civilisation chrétienne! Nous ne serions pas heureux des ineffables consolations qu'aujourd'hui encore elle donne à l'Eglise!

Non, il n'a pas renoncé à son siècle... Il est bien vrai que nous n'appelons pas du nous d'amélioration et de progrès tout ce que la sagesse moderne en son orgueil décore de ces titres pompeux; il est bien vrai que nous n'attendons pas de l'avenir une religion de notre Seigneur Jésus-Christ, et que l'humanité, sécondée par les systèmes, ne nous paraît pas en travail d'une ère irrédicible de vertu et de bonheur.

Mais sous cette autorité immuable de la foi, nous n'en appartenons pas moins à notre temps par nos idées et par nos cœurs, et surtout nous le connaissons mieux qu'on ne se plaît à le croire.

Aussi ne nous est-il jamais venu en pensée que deux cents pauvres ouvriers évangélistes, distribués sur la vaste étendue du territoire de la France, pussent se proposer, en des jours comme ceux-ci, d'y établir ce qu'on n'a pas eu honte de nommer leur domination.

Cet anachronisme n'est pas le nôtre; il est celui de nos adversaires. Parce qu'il y a deux siècles la Compagnie de Jésus a pu entreprendre sur une terre vierge, parmi des peuplades qui naissent à la civilisation, de réaliser le règne de l'Évangile, on nous suppose aujourd'hui l'absurde projet de régner sur la France! Ce serait un rêve d'insensés... mais encore un coup, il n'est pas le nôtre; nous le renvoyons aux cerveaux malades de ceux qui se sont faits nos ennemis.

A les en croire, une partie de cette œuvre serait déjà accomplie, et l'Eglise de France, ayant abjuré ses vieilles traditions, subirait tout entière le joug des influences ultramontaines.

Faut-il que nous soyons obligés de renvoyer aux leçons de l'histoire ceux qui aiment tant à se servir contre nous de son autorité? Ils oublient donc ce qui s'est passé depuis soixante ans; ils oublient ce triste chemin que fit le jansénisme dans la seconde moitié du dernier siècle, sous le manteau commode d'une opposition trop facile à la cour de Rome; ils oublient comment le schisme caché dans les entrailles de cette funeste doctrine se produisit au grand jour des discussions de l'assemblée constituante, passa dans la loi, et bientôt après ensanglanta le sein déchiré de l'Eglise par d'épouvantables persécutions. Ils oublient les autels renversés, et tout ce que ma plume se refuse ici à retracer...

Grâces à Dieu, l'épiscopat français en a gardé meilleure mémoire; il a compris qu'après de semblables épreuves il ne fallait pas, par des controverses désormais sans objet, faire courir à l'unité de nouveaux périls; il s'est serré tout entier, confondu en un seul corps et une seule âme, autour de la chaire de St. Pierre, et il a répété d'une voix unanime les immortelles paroles de Bossuet:

"Sainte Eglise romaine, mère des Eglises et mère de tous les fidèles, Eglise choisie de Dieu pour unir ses enfants dans la même foi et dans la même charité, nous tiendrons toujours à ton unité par le fond de nos entrailles. Si je l'oublie, Eglise romaine, n'oublie pas de me l'oublier moi-même! Que ma langue se sèche et demeure immobile dans ma bouche, si tu n'es pas toujours la première dans mon souvenir, si je ne te mets pas au commencement de tous mes cantiques de réjouissance!"

Et moi aussi, humble soldat de l'unité catholique, c'est pour lui donner, s'il était possible, plus intimement et plus complètement mon âme et ma vie tout entière, que je suis allé chercher une place obscure dans les rangs de la Compagnie de Jésus.

Dans l'état où je voyais la sainte religion de mon maître en ce monde, après la grande guerre déclarée à Jésus-Christ par l'incrédulité du dix-huitième siècle, la catholicité n'apparaissait comme une armée rangée en bataille sur un front d'une vaste étendue, pour faire face de toutes parts à l'impétuosité et à l'erreur, et porter secours à la société en péril. Il n'y avait plus de camps divers ni de drapeaux divisés.

Au centre, je voyais la chaire de St. Pierre dans sa majestueuse immobilité, et auprès d'elle, au premier rang du dévouement et de la fidélité courageuse, l'Eglise de France avec ses évêques et ses prêtres, belle et forte encore malgré les jours du malheur.

Certes, en m'enrôlant sous la bannière du saint fondateur de la Compagnie de Jésus, je n'ai pas prétendu me séparer de la milice sacrée de mon pays; simple combattant, j'ai pris seulement un autre poste dans la même armée.

Encore quelques mots avant de terminer. Il y a plus de quatre-vingts ans qu'un arrêt de proscription pèse en France sur la Société de Jésus. Nos juges, au su de tous, étaient alors parties contre nous, et avant d'instruire le procès ils avaient prononcé l'interdiction. Tout ce qui se dit, tout ce qui s'écrivait à cette époque, on le ramasse aujourd'hui, sans tenir compte de vingt réfutations victorieuses, et on le jette en pâture à la crédulité populaire.

A certains jours donnés la France entière s'en nourrit; aux calomnies anciennes on en ajoute de nouvelles; on nous impute les fautes et les malheurs de temps qui ne sont plus, comme si les passions des hommes ne suffisaient pas à en expliquer l'histoire; et nous que chaque heure de notre vie rappelle à la contemplation exclusive et unique de l'éternité, on nous accuse de lier inséparablement dans nos pensées les intérêts immortels de la religion aux mobiles intérêts du siècle et à la destinée passagère des choses de la terre. On nous accuse de rechercher, d'entretenir, de cultiver avec soin dans nos âmes tout ce qui irrite et divise, lorsque la philosophie la plus vulgaire inspire des pensées plus sages aux acteurs eux-mêmes de la scène politique, désenchantés par tant de mécomptes.

Parmi tout cela, le bon sens n'est pas plus respecté que la bonne foi, et l'on ne recule pas devant les plus étranges contradictions. Ce que d'autres ont dit, on nous en charge et en même temps on nous reproche de nous taire. On exalte à plaisir, et Dieu sait dans quel but, ce qu'on appelle notre habileté, et en même temps l'on nous prête, dans les circonstances les plus critiques, les plus folles témérités.

Au récit de moindre droit attaqué, de la moindre liberté menacée dans le plus humble citoyen, mille voix s'élèvent et invoquent la charte et les lois, et ces mêmes voix ne savent pas pour contre nous que la proscription et l'arbitraire des coups d'état. Dans les colonnes des journaux, dans les ateliers, sur les bancs des écoles, jusque dans l'enseignement distribué à la jeunesse, partout nous sommes désignés à la haine comme aux effets en holocauste aux fureurs de l'opinion égarée.

Telle est enfin notre situation, que quelques hommes ont l'inqualifiable puissance de se faire croire en proclamant par toutes les voies de la publicité ce qu'ils rougiraient de dire à l'un d'entre nous; et qu'on voit de bons esprits même ployer à notre nom sous le joug d'une frayeur stupide.

Il faut que tout cela ait un terme. Un homme dont le nom est demeuré célèbre se présenta à la fin du siècle dernier devant la justice. Il n'avait rien à demander, rien à réclamer pour lui-même. Mais un motif immense pressait son cœur, exaltait son courage. Fils généreux, enfant blessé dans ses plus chers affections par la condamnation d'un père, quelle que fut l'autorité de la sentence, il en prononça l'injustice dans sa conscience, et demanda une réhabilitation solennelle. Il dut à ses efforts persévérants, il dut à cette consécration courageuse d'un beau talent, le triomphe de la piété filiale et une noble part de renommée.

Comme lui je viens demander la réhabilitation de mes pères. Enfant blessé dans mon âme par les longs malheurs de ma famille et par la douloureuse iniquité de la sentence qui passa sur elle, je n'ambitionne aucune renommée, je n'apporte point de talents, je n'ai qu'une inébranlable conviction. Je ne demande que justice et vérité; je n'ai pas besoin d'autre chose.

Je demande la révision d'un grand et injuste procès; je le demande pour mes pères qui ne sont plus; je le demande pour moi-même. J'ai la plus indubitable conscience qu'ils furent innocents, que nous le sommes. Ils ne furent ni jugés, ni entendus; qu'on nous entende enfin, qu'on les juge aujourd'hui.

Je sais que ce genre de réhabilitation judiciaire n'est plus dans nos lois; mais la réhabilitation morale sera toujours dans la justice de la France; je la demande.

Je la demande au nom même de la patrie, qui ne peut voir plus longtemps avec indifférence qu'on flétrisse et qu'on outrage, au mépris de tous les droits, l'honneur de ceux qui n'ont pas cessé d'être ses enfants.

Je la demande pour des millions de catholiques qu'on prétend insulter en leur donnant un nom qui n'est pas leur nom, qui est le nôtre, et qui ne doit plus être une injure.

Je la demande pour toutes les sociétés religieuses qui ont posé leur tente au soleil protecteur de la France, et sur les quelles malgré nous on fait peser tout le poids des animosités qui nous poursuivent.

Je la demande au nom de ces évêques vénérés dont la voix se fit trois fois solennellement entendre pour protester contre l'injuste proscription de toute une famille de religieux fidèles à Dieu, à l'Eglise, aux lois, au pays.

Je la demande au nom de vingt Papes qui tous approuvèrent, confirmèrent, louèrent l'Institut proscrié; je le demande au nom du Pontife qui deux fois bénit le sol Français et qui au milieu des longues douleurs de son exil se proposa dans la pensée de rendre gloire à Dieu en rétablissant la Compagnie de Jésus. Cet auguste vieillard, qui fut pour tous un si doux et si courageux réparateur, a-t-il donc perdu dans la tombe tous les droits de la vertu et tout le pouvoir de ses souvenirs?

Je la demande au nom de l'Eglise universelle qui, par la voix du concile immortel de Trente, prononça dès lors une indestructible approbation: *placet institutum*.

Je la demande, je ne fais que réclamer pour mes frères et pour moi ce qui appartient à tous, l'air de la patrie, le droit de vivre, de travailler, le droit de nous dévouer, la liberté dans la justice.

Et maintenant j'ai fini; je me recueille dans la pensée de Dieu et de mon pays, et je sens au plus intime de mon âme la grandeur et la solennité de ce que je viens de faire.

Que si je devais succomber dans la lutte, avant de secouer sur le sol qui m'a vu naître la poussière de mes pas, j'irais m'asseoir une dernière fois aux pieds de la chaire de Notre-Dame. Et là portant en soi-même l'impérissable témoignage de l'équité méconnue, je plaindrais ma patrie, et je dirais avec tristesse:

Il y eut un jour où la vérité lui fut dite; une voix la proclama; et justice ne fut pas faite; le cœur manqua pour la faire. Nous laissons derrière nous la charte violée, la liberté de conscience opprimée, la justice outragée, une grande iniquité de plus; ils ne s'en trouveront pas mieux. Mais il y aura un jour meilleur; et j'en lis dans mon âme

l'infaillible assurance, ce jour ne se fera pas longtemps attendre. L'histoire ne taira pas la démarche que j'ai faite. Elle laissera tomber sur un si éle. injust tout le poids de ses inexorables arrêts. ignorez, vous ne permettrez pas toujours un iniquité triomph : sans recourir ici-bas, vous ordonnerez à la justice du temps de précéder la justice de l'éternité.

— O — O — O —

LETTRE DE L'ÉVÊQUE DE CHARTRES, SUR LE DERNIER RAPPORT DE M. THIERS.

Monsieur le Rédacteur, — Dans le dessein où je suis d'examiner le dernier rapport de M. Thiers, non sous le point de vue de son style, dont on connaît la facilité, l'agrément, l'élégante et lumineuse précision, mais relativement au plan, au but, à la conclusion d'une pièce si mémorable, je remonterai d'abord jusqu'à des principes qu'on ne saurait contester.

Un corps enseignant est une institution tout à fait dans la société humaine. Tout ce qui est extérieur, matériel, du ressort des sens et des intérêts ordinaires y tient une forte petite place. Pour me servir d'une expression employée ailleurs dans un sens plus élevé, un corps chargé de l'enseignement n'est qu'une voix, un organe destiné à transmettre des connaissances précieuses, souvent nécessaires, une intelligence qui, après s'être remplie sur elle-même pour se pénétrer de tout ce qui est grand, beau, vertueux, utile, répand sur la génération naissante ce trésor de pures lumières qui passe de main en main jusqu'aux âges suivants. Un grand appareil, une effrayante multiplicité de ressorts et de rouages est au moins inutile dans un établissement de cette nature. Tout est bon de la part des instituteurs de la jeunesse, ou du moins ils laissent bien peu à désirer du moment qu'ils savent transmettre des vérités et des vertus à ceux qu'ils dirigent et qu'ils instruisent. J'en conclus (et cette conséquence me paraît évidente) que lorsqu'on est appelé à juger un corps enseignant, à prononcer sur son mérite et sur ses défauts, en un mot, à rendre compte du bien ou du mal qu'il peut faire, des services qu'on doit en attendre, ou des malheurs qu'il peut préparer, c'est à l'examen scrupuleux et profond de ces doctrines qu'il faut s'attacher. L'attention peut se défendre et se relâcher sur d'autres points, mais sur celui-ci la négligence ou l'omission est infiniment regrettable ; elle peut dans certains cas, perdre une nation, la dépouiller de sa gloire, la plonger dans un abîme de maux.

Or, M. Thiers (j'en dis autant de M. le duc de Broglie) n'a-t-il appliqué sa vive pénétration à étudier, à approfondir, à saisir quelquefois, à travers l'équivoque et le déguisement, les doctrines dominantes dans notre corps de l'université ? J'affirme que non, et je m'exprime ainsi sans hésiter, parce qu'il est impossible que des excès et des égarements si affligeants, sur tout ce qu'il y a de plus incontestable et de plus sacré, eussent échappé à un homme de tant de perspicacité et d'esprit. Comment démontrer le caractère lamentable et fatal des doctrines dont nous parlons ? Hélas ! nous l'avons fait mille fois. Mais la discussion récente de la Chambre des Pairs jette, d'une conséquence infinie, un jour tout nouveau et le plus éclatant qu'on puisse désirer. Qu'on daigne me lire, et le bandeau tombera des yeux mêmes les plus révenus.

Dans la séance du 30 avril, M. le vicomte de Ségur-Lamoignon a cité plusieurs passages de M. Cousin, où il est déclaré que la philosophie (évidemment la philosophie éclectique) est au dessus de la révélation due au Sauveur du monde. Je m'arrête à un seul de ces passages qui reproduit tous les autres sous une forme dont l'orgueilleuse audace égale la précision. *La philosophie est patiente... heureuse de voir les masses, le peuple, c'est-à-dire à peu près le genre humain tout entier entre les bras du catholicisme, elle se contente de lui tendre doucement la main et de l'aider à l'élever plus haut encore.* (Introd. à l'Hist. de la Phil. 2. leq. p. 59.) Quel disciple de l'Évangile (et M. Cousin avoue qu'ils sont innombrables), quel chrétien ne serait frappé de stupeur et de scandale à la vue de cet air de supériorité et de protection que prend le professeur à l'égard de presque tout le genre humain courbé devant la croix, et qui sans doute avait eu de bien fortes raisons pour sacrifier toutes ses passions au pied de ce bois auguste ? Quel monstrueux orgueil de penser qu'il en sait plus que tous les siècles, que tous les peuples, que tous les grands hommes qui ont adoré Jésus-Christ ? Où sont-ils ces grands génies, ces artisans du bonheur du monde, ces peuples chrétiens réduits en cendres ? Que ne peuvent-ils briser les liens de la mort et sortir du tombeau ? Ils verraient tout à coup apparaître la gloire et les titres plus que divins du chef de l'éclectisme ! Celui-ci leur tendrait la main avec un douceur et admirable condescendance pour les faire monter dans une sphère de lumière dont il serait le foyer, et où tout ce qui a été cru et révéré jusqu'à nous viendrait s'élever et s'évanouir. Enfin, quelle inexplicable indignation ne soulève pas l'auteur de la philosophie la plus ténébreuse, la plus déraisonnable et la plus impie qui ait jamais vu le jour, quand on le voit prendre le pas sur un être immortel qui est la science créée, et dont il se flatte follement d'agrandir et de perfectionner l'ouvrage ? M. Cousin prétend que nous sommes des fous et des insolents (*Moniteur* du 23 avril), des aveugles et des orgueilleux. Ah ! cet écrivain, s'il entrevoit seulement l'énormité de l'excès où il se livre, que ne se hâte-t-il de réclamer pour lui-même les qualités qu'il nous suppose, en y ajoutant une énergie et une étendue proportionnées à la distance qui sépare un Dieu du néant de ses créatures.

L'oracle de la nouvelle école a voulu répondre à M. de Ségur. Mais il n'a fait que battre l'air de quelques paroles retentissantes et évasives. Toute sa réponse s'est réduite à dire qu'il a toujours distingué la philosophie de la théologie. Qui le conteste ? On en convient. Mais la question est-elle là ? Qui oserait le dire ? Oui, il les a toujours distingués ; mais

pour assigner constamment la gloire de la prééminence et de la supériorité à ses systèmes impies sur la révélation divine, qui est l'objet de la théologie. Voilà sa pensée consignée, inculquée dans tous ses livres, et il ne l'a point retractée. Ainsi M. de Ségur, avec une fermeté de caractère et de jugement que n'ont point troublée les plaintes bruyantes de son adversaire, s'est-il écrié que la vaine apologie que l'on venait d'entendre *laisssait ses accusations entières* (*Moniteur* du 1er. mai) et qu'aucun de ceux n'en avait détruit la force ni même éludé le poids accablant.

Où, M. de Ségur a très fidèlement exposé le système général du nouveau système électique et de ses adeptes. Ils veulent qu'un rationalisme qui n'est au fond que le contre-pied et le fléau de la raison, supplantant Jésus-Christ. Suivant eux, point de médiation surnaturelle, point d'incarnation divine point de salut opéré par le sang d'un Dieu. Savez-vous ce qu'ils mettent à la place ? Quelques mots vont vous l'apprendre :

« La raison humaine est le médiateur nécessaire entre Dieu et l'homme, ce logos de Pythagore et de Platon, ce Verbe fait chair qui sert d'interprète à Dieu et de précepteur à l'homme, homme à la fois et Dieu tout ensemble (*Frag. phil., préf., p. 78*). » Voulez-vous une exposition non moins sail lante de la même doctrine ? Elle est du traducteur le plus scrupuleux et le plus fidèle de toutes les pensées de M. Cousin, de M. Damiron, dont le traité de philosophie court tous les collèges avec le sceau du privilège et de l'a torité. Voici ses propres termes. Après avoir parlé d'une révélation naturelle qui n'a aucun rapport avec celle que la foi nous indique, il ajoute : *Dieu a produit, et puis il a instruit. Non qu'à cet égard il ait pris visages et corps, et ait affecté telle ou telle forme ; tout ce qui s'est dit de semblables sur cette matière est, à notre sens, figure sainte et poésie* (*Ess. sur l'hist. de la Phil. tom. 2, p. 219*). Assurément, le dogme chrétien de l'incarnation n'a jamais été rejeté d'une manière plus claire et plus tranchante.

Que conclure de ces passages et de plusieurs autres que nous sommes forcés de supprimer ? Le voici. S'il y a quelque chose d'avéré et d'indubitable, c'est que l'école électique, dont tous les jeunes gens de France doivent prendre la tâche et obtenir le suffrage, s'ils veulent être quelque chose dans ce monde, nie formellement la divinité de Jésus-Christ.

Mais quoi donc ! Il y a des gens qui frémissent de rage quand nous énonçons ce fait, dont aucun des hommes instruits qui ont lus les livres où la nouvelle école a déposé ses dogmes fondamentaux, n'a jamais douté ; on criminalise notre zèle, on va même jusqu'à tenter contre nous des accusations et à nous poursuivre. Nous attaquons l'Université, dit-on, et c'est un corps reconnu. Mais le christianisme, mais ses ministres, mais ses diacres, qui remplissent presque la France entière, ne sont-ils pas instruits dans la Charte et mis sous protection ? N'ont-ils pas le droit de venger, du moins par leurs plaintes publiques et par leurs écrits, le Dieu qu'ils adorent ? Jésus-Christ, après dix-huit siècles d'amour et de culte, vient-il donc d'être effacé de la Charte française ? Où est la loi qui le frappe et le bannit ? Il est vrai, un professeur fameux, contempteur du Christ, se montre élevé sur un trône académique. Du haut de ce trône il parle avec empire et avec fierté, comme le roi des intelligences. Il se glorifie de donner l'impulsion et la loi à ce qu'il y a de plus grand, de plus important dans les études de la jeunesse. Il dit vrai, cette gloire lui est en effet déferée. Il souffle sur les professeurs, sur les enfants de la France qui les écoutent, et il les remplit, les enivre de ses doctrines, que toutes les passions, déchaînées par elles, rendent chères et douces à un âge bouillant et que tout frein importune. Parmi les élèves plus âgés des collèges, aucun n'échappe à ses enseignements. Les autres suivront, et d'avance, il sont empressés et fiers d'adopter, les sentiments de leurs aînés. Ainsi la désolante contagion se répand dans toutes ces jeunes âmes. Une contrainte sinon ouverte et brusque, du moins morale, déguisée, mille fois plus efficace que la violence, fait entrer dans ces cœurs sans défense tous les poisons du scepticisme et de l'incrédulité. L'éclectisme, se flattant d'entraîner à sa suite Jésus-Christ vaincu, s'applaudit et triomphe. A-t-on jamais vu un peuple qui, par une voie aussi perfide et aussi sûre, préparât la ruine de ses autels, chassât son Dieu et même toute divinité de son sein ? Où est la Charte ? où est la liberté de conscience ? où est la raison ? où est le sentiment de l'avenir le plus palpable et le plus effrayant ? Une partie du moins de notre nation n'est-elle plus qu'un peuple d'enfants ivres d'un orgueil et d'un athéisme précoces, qui vont se jeter la tête baissée dans des abîmes qu'ils voient, qu'ils touchent, qui doivent infailliblement les engloutir.

Je continuerai dans une prochaine lettre ces réflexions sur le rapport de M. Thiers.

J'ai l'honneur d'être, etc.

CLAUD-HIP. EV. de Chartres.

Chartres, le 25 juillet 1844.

— O — O — O —

PENSIONNAT DES DAMES URSULINES DES TROIS-RIVIÈRES.

On écrit au *Canadien* :

Le 29 et le 30 du mois dernier eurent lieu les examens des élèves du pensionnat des Dames Ursulines aux Trois-Rivières, en présence de Monsieur Cooke, Grand-Vicaire du Diocèse, de plusieurs autres Prêtres ainsi que des notabilités de la ville et des environs. Ces jeunes demoiselles paraissent avoir mis à profit tous les instants de l'année qui vient de s'écouler, s'il faut en juger par leur facilité à répondre sur les matières qui ont fait l'objet de leurs études. Les classes élémentaires déployèrent avec avantage leurs connaissances en grammaire, en arithmétique, en géographie, etc. tant en anglais qu'en français. Puis vint le tour des élèves les plus avancées ; de

nombreuses questions leur furent adressées, sur la rhétorique anglaise et française, sur l'histoire ancienne, l'histoire sainte et celle de Canada, sur l'usage des globes, etc ; avec étonnement nous les entendîmes pendant plusieurs heures répondre avec intelligence et sang-froid à tous les interrogateurs ; pas une mémoire ingrate, pas un moment d'hésitation ; les unes après les autres, 14 ou 15 demoiselles étalèrent les trésors de connaissances qu'elles ont amassés par les soins de leurs dignes institutrices.

Des dialogues sur l'histoire de France firent briller les talents oratoires de plusieurs élèves ; et quelques morceaux pathétiques furent dédités avec tant de sentimentalité que des larmes coulèrent des yeux des assistants. Mais que dire d'un long discours en vers prononcé par une toute gentille demoiselle de 10 ans ; quelle âme ! quel feu ! quel charme dans ces petits yeux, tantôt respectueusement levés vers le ciel, tantôt s'abaissant avec fermeté vers l'assemblée ! quelle grâce dans ces gestes peignant à la vue toute la beauté, la force d'une pensée ! Aussi les plus vifs applaudissements furent prodigués à l'intelligente enfant.

Deux élèves paraissent avoir surpassé leurs compagnes dans la composition. L'une a fait les frais de plusieurs morceaux en prose sur l'histoire, sur l'étude de la géographie, sur l'amour de la patrie ; l'autre a présenté plusieurs pièces de vers sur des scènes canadiennes, sur les beautés de la nature. Admirables de vérité, fruits d'une brillante imagination, ces tableaux feraient honneur à une main exercée.

Dans leur système d'éducation les Dames Ursulines des Trois-Rivières vivent au solide ; elles se rappellent qu'il s'agit pour elles de former de bonnes mères de famille et non point de hautes et puissantes Dames. Aussi leurs élèves apprennent-elles ce qui regarde la science culinaire et l'économie domestique. Les Dames présentes aux examens ont pu juger par elles-mêmes de l'habileté de ces jeunes demoiselles à manier l'aiguille et les ciseaux d'amples échantillons de couture, de broderie, de tricotage ont été soumis à l'inspection des curieuses et curieux. Mais, il faut l'avouer ingénument, ce qui nous a fait pousser plus d'un soupir de désir, c'étaient deux moelleux bonnets rouges, à la gracieuse, et coquettement terminés par des boucles et des glands de même couleur. Quels trésors pour la tête d'un éditeur !

Guitares, pianos, et douces voix firent entendre leurs sons avant, pendant et après les séances ; ici, comme ailleurs, les jeunes Canadiennes cultivent la musique et le dessin, et prouvent qu'elles peuvent aussi bien réussir dans les arts d'agrément, que dans ceux d'une utilité plus générale.

Les examens terminés, M. le Grand Vicairé Cooke fit la distribution des prix à celles des élèves qui s'en étaient rendues dignes par leur application et leurs succès, après quoi l'assemblée se dispersa enchantée de tout ce qu'elle venait de voir et d'entendre.

Les Dames Ursulines des Trois-Rivières donnent l'instruction à 75 pensionnaires et demi-pensionnaires et à plus 100 externes. Mais leur zèle ne se borne pas à cette tâche déjà si pénible : elles se dévouent encore au soulagement de l'humanité souffrante. Deux salles pour les malades pauvres et un hospice pour les aliénés sont sous les soins de ces pieuses dames qui, dans leur ardeur de faire le bien, ne reculent devant aucun sacrifice.

M. l'éditeur voudra bien accueillir avec bienveillance ces détails qui ne peuvent manquer d'intéresser bien vivement tous ceux qui ont à cœur la prospérité des institutions du pays.



BULLETIN.

Nouvelles locales : Religieuses et Politiques.

C'est hier qu'a dû se terminer à Québec, la retraite ecclésiastique prêchée par le R. P. Tellier et commencée le quatre. Le jour de la clôture il devait y avoir l'ordination de cinq prêtres.

La politique du pays est toujours dans le système des realités. Les incriminations et récriminations continuent aussi à être à l'ordre du jour. Nous pensons que la nomination des trois nouveaux membres du cabinet allait enfin nous faire sortir au moins de la monotonie et de la fluctuation journalière dont nous sommes témoin depuis si longtemps, ou du moins donner à plusieurs journaux l'occasion de se prononcer sur le nouveau ministère, et de développer les motifs de leur détermination. Mais il n'en a rien été. Aucune feuille française de Québec n'a encore formulé une opinion arrêtée sur ce sujet. On dirait même qu'elles craignent de se prononcer, à moins qu'elles n'agissent de la sorte que parcequ'elles ne trouvent point qu'elles ont encore tout ce qu'il faut pour former leur jugement, et qu'elles n'attendent que le cabinet soit au grand complet, pour pouvoir le faire. Il pourrait bien se faire alors que cette incertitude se prolongeât jusqu'à l'ouverture du parlement qui vient d'être prorogé au 22 d'octobre sans que ce soit encore pour la dépêche des affaires, et que la presse attendit les actes du ministère actuel pour le mieux juger. C'est un signo du moins que le choix ne paraît pas trop mal fait jusqu'à présent.

Il vient d'être publié dans la *Minerve* de lundi une correspondance qui donnerait à entendre que le rapprochement entre le gouverneur et les honorables Lafontaine et Morin est moins probable que jamais. On se rappelle la mention que nous avons faite d'une adresse des habitans du comté de

Drummond à Sir Charles. Cette adresse fut publiée dans le *Montreal Gazette*. Elle accusait l'ex-ministère d'avoir préparé des mesures qui tendaient à amener une séparation d'avec la mère-patrie. Les honorables Lafontaine et Morin, comprenant que la réponse de Son Excellence à cette adresse comportait la reconnaissance de la vérité de cette accusation, ont écrit le 2 septembre à M. Daly pour protester contre cette accusation et pour offrir leur résignation comme Conseils de la Reine. Le lendemain le gouverneur général a répondu, par son secrétaire, que les honorables MM. s'étaient mépris sur le sens de sa réponse qu'il la désavouait en ce sens et qu'il suspendait sa décision sur l'offre de leur résignation et que ce serait avec regret qu'il serait de l'accuser. Une réplique des honorables Lafontaine et Morin du 4 maintient qu'après avoir examiné le sujet avec toute l'attention dont ils sont capables, ils demeurent convaincus qu'ils sont encore sous le poids de l'accusation qui a nécessité leur première lettre. Quatre jours après, cette réplique était encore sans réponse.

Une personne influente de Londres, à qui M. Fabre avait écrit concernant les mesures à prendre pour procurer aux exilés, qui ont obtenu leurs grâces, les moyens de revenir parmi nous, lui répond que des ordres de les mettre en liberté ont été expédiés à Sidney, que leur passage coûterait de £24, à 25 chaque, s'ils sont au nombre de cinquante, que malheureusement trois, F. X. Provost, Basile Roi et Louis Bourdon, ne se trouvent point sur la liste des grâciés.

Les journaux de Québec annonçaient ces jours derniers que M. Polk, le Candidat démocrate pour les Etat-Unis, était dans leur ville. Le *Canadien* du 9 dit aussi, sur la foi d'un journal, que Sir William Colebrooke gouverneur du Nouveau-Brunswick s'est embarqué à St.-Jean pour Boston, avec lady Colebrooke et sa famille et qu'il devait se rendre au Canada pour traiter d'affaires importantes qui intéressent les deux provinces. Il y avait certainement une partie de cette nouvelle qui était vraie, puisque Sir William est arrivé, samedi dernier, à Montréal, venant des chutes de Niagar.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

CANADA.

Territoire du Saguenay et de la Compagnie des Terres.—Extension des établissemens canadiens-français.

Nous apprenons avec joie que dans une visite qui a été récemment faite à Nos Seigneurs Evêques par les Révérends Pères Guigues et Honorat, de la congrégation des Oblats, il a été décidé que quatre prêtres de cette congrégation iront établir, l'automne prochain, une mission permanente à la Grande-Baie, sur le Saguenay. Les nouveaux missionnaires sont envoyés pour donner leurs soins aux colons Canadiens dans les établissemens, qui se forment sur les bords de cette belle rivière, en même temps qu'aux sauvages montagnais des Postes du Roi et de Mingan, et l'on espère qu'à une époque peu éloignée ils pourront se charger aussi des sauvages Têtes-de-Boule de la rivière Saint-Maurice, avec laquelle il est, dit-on, facile de communiquer par le lac Saint-Jean. Nos évêques, dans leur zèle pour le bien de leurs ouailles, n'oublient pas leurs intérêts temporels ; ils savent de quelle importance, de quelle nécessité même il est pour les Canadiens-français d'étendre ou de franchir les limites de leurs anciens établissemens ; ils savent qu'un des plus beaux traits du caractère des Canadiens, la préférence qu'ils accordent généralement aux intérêts moraux et religieux sur les intérêts matériels de la famille, est cependant un obstacle à ce qu'ils obéissent à cette nécessité ; et en leur procurant dans la nouvelle colonie les secours spirituels sans lesquels ils n'aimeraient pas à s'éloigner du clocher de leur paroisse, ces bons pasteurs se montrent leurs vrais amis sous tous les rapports, et s'assurent une large part dans la reconnaissance des descendants de ceux qui auront profité des efforts des Canadiens vraiment patriotes qui se sont intéressés à faire exploiter les terres du Saguenay. Nous espérons qu'avec l'aide d'un gouvernement qui paraît être disposé à rendre justice aux Canadiens français, et à mettre sa confiance en eux, le Saguenay, sera bientôt comme la Saint-Laurent, bordé de paroisses, et qu'on verra s'élever sur les rives du premier comme sur celles du second de charmants villages, d'églises élégantes qui témoigneront de la foi des colons. S'il n'eût dépendu que des Jésuites, qui ont été les pionniers de la colonisation et de la civilisation dans ce pays, cela se serait vu depuis longtemps. Les Oblats, qui paraissent devoir être leurs dignes successeurs pour nos missions, trouveront, sur les bords du Saguenay et du lac Saint-Jean, des traces encore existantes des établissemens que les Jésuites avaient commencé à y former.

Nous éprouvons d'autant plus de joie de voir la nouvelle et intéressante colonie du Saguenay confiée aux soins des Pères Oblats, que cinq prêtres canadiens se sont déjà agrégés à leur Institut, et que deux autres, nous dit-on, se disposent à en faire autant. Sur les quatre prêtres de Saguenay, trois seront canadiens, avec un venu de France.

Nous profiterons de cette occasion pour rappeler aux Canadiens les avantages que leur offre la Compagnie des terres pour aller former de nouveaux établissements sur son territoire, avantages que nous avons déjà exposés et que la compagnie elle-même expose dans son annonce publiée dans notre dernier numéro. Aux familles qui s'associeront pour aller s'établir sur d'excellentes terres, situées dans le voisinage des établissements actuels, et exemptes de tous droits seigneuriaux, elle offre, outre la modicité du prix d'acquisition, quatorze années de crédit pour le payer, des terrains pour églises, presbytères et écoles, des secours pour ouvrir des chemins, etc.

Nos Evêques seront sans doute disposés à leur procurer, aussi à eux, les secours de la religion, et MM. les curés feraient acte de patriotisme en engageant leurs paroissiens à émigrer *in globo* vers les terres de la Compagnie. On nous dit que Mgr. de Montréal a déjà recommandé la chose à son clergé.

ROME.

—Sa Sainteté, le 25, au matin, a tenu un consistoire public pour donner le chapeau à S. Em. le cardinal Carafa de Traetto.

Le nouveau cardinal a d'abord prêté, dans une chapelle contiguë, le serment prescrit par les constitutions apostoliques. Les cardinaux ont fait l'obédience ordinaire, après quoi le nouveau cardinal a été introduit dans la salle par les cardinaux-diacres et conduit jusqu'au trône pontifical, il a baisé d'abord le pied, puis la main du Saint-Père. Sa Sainteté lui a donné l'embrassement. Il a reçu l'accolade de ses collègues et a pris la place qui lui était assignée. Il s'est approché une seconde fois du trône, et Sa Sainteté a mis sur la tête le chapeau de cardinal.

Dans ce consistoire, M. J.-Baptiste de Dominicis Tost, un des avocats consistoriaux, a prononcé le second discours, en présence du Saint-Père, sur la cause de béatification du vénérable serviteur de Dieu, Louis-Marie Grignon de Montfort, fondateur de la congrégation des missionnaires du St. Esprit.

Le Sacré-Collège s'est ensuite rendu dans la chapelle pour assister au chant du *Te Deum*. Après l'oraison *Super electum*, récitée par le cardinal Micara, doyen du Sacré-Collège, les cardinaux ont donné un autre embrassement de félicitation à leur nouveau collègue.

Le consistoire public une fois terminé, Sa Sainteté a tenu un consistoire secret, dans lequel, selon la coutume, il a fermé la bouche au cardinal Carafa de Traetto.

Sa Sainteté a proposé ensuite les églises suivantes :

L'Eglise archiepiscopale de Turse, *in partibus infidelium*, pour Mgr. Antoine-Benoît Antonucci, transféré de l'Eglise épiscopale de Ferentino.

L'Eglise épiscopale de Goyaz, au Brésil, pour Mgr. François Ferreira de Azevedo, transféré au siège de Castoria, *in partibus*.

L'Eglise épiscopale de Patti, pour M. Martin Ursino, prêtre de Catane, chanoine de la collégiale de cette ville et docteur en théologie.

L'Eglise épiscopale de Nicosie pour M. Rosario Benza, prêtre du diocèse d'Agrigente, visiteur et examinateur synodal du même diocèse.

L'Eglise épiscopale de Cadara, *in partibus infidelium*, pour M. Antoine Godefroi Claessen, prêtre de l'archidiocèse de Cologne, nommé suffragant de l'archevêque de Cologne.

L'Eglise épiscopale de Retimo, *in partibus infidelium*, pour M. Marc-Antoine Maiz, prêtre du Paraguay, nommé suffragant de l'évêque de son diocèse.

Sa Sainteté a ensuite ouvert la bouche, selon la coutume, au cardinal Carafa de Traetto, après quoi elle lui a assigné le titre presbytéral de Sainte-Marie-des-Anges aux Thermes. En même temps le Souverain Pontife lui a mis l'anneau de cardinal. Enfin, le nouveau cardinal a fait à Sa Sainteté l'instance du *pallium* pour l'Eglise métropolitaine de Bénévent. Le même jour, le nouveau cardinal a fait la visite publique à la basilique patriarcale du Vatican. Il s'est rendu, de là, au palais du cardinal Micara, doyen du Sacré-Collège, pour lui présenter les complimens d'usage. Dans la soirée du même jour, Mgr. Jules Della Porta, camérier secret participant de S. S. s'est transporté à la demeure du nouveau cardinal, et lui a présenté le chapeau avec les formalités accoutumées.

Par un billet de la secrétairerie d'Etat, du 25, S. S. daigne assigner au cardinal Dominique Carafa de Traetto les congrégations suivantes :

Celles des Evêques et des Réguliers, du Concile, du Bon Gouvernement, des Indulgences et des Sacrées-Reliques.

—Une lettre particulière de Rome annonce que l'organisation introduite l'année dernière dans la maison de Saint-Louis-des-Français va être de nouveau modifiée. On paraissait vouloir procéder cette fois-ci d'une manière plus régulière : on aurait compris enfin la nécessité de réclamer l'intervention de l'autorité spirituelle du Saint-Siège. La société de prêtres, commandée par M. l'abbé Bautain au collège de Juilly, serait appelée à prendre la direction de la communauté de Saint-Louis. M. l'abbé de Bonnerhose en serait le supérieur. On nous assure que le pape a déjà accordé à cette société un bref très flatteur.

—Une nouvelle conversion, digne de figurer à côté de celle du docteur Harter, vient de réjouir la capitale du monde chrétien. M. Shell, riche banquier, depuis vingt ans consul-général de la Confédération suisse à Rome, où il jouit de la plus haute considération, vient d'abjurer l'hérésie protestante entre les mains de S. Em. le cardinal Orioli. M. le comte Broglia de Monbello, ministre de Sardaigne, a été son parrain dans les deux actes solennels du baptême, qui lui a été conféré sous condition, et de la confirmation. M.

Shell est ressortissant du canton de Vaud, où les changemens de religion n'entraînent aucune conséquence civile. Reste à savoir si la faction radicale, au sein de la Diète, ne parviendra pas à empêcher la formation de la majorité nécessaire à sa confirmation bisannuelle dans les fonctions consulaires qu'il remplit à Rome.

FRANCE.

—M. l'abbé Dupanloup, archidiacre de St. Denis, avait espéré, en acceptant ce titre, il y a deux ans, pouvoir se livrer bientôt exclusivement aux fonctions qu'il impose. Mais la conviction que ses soins, surtout dans les circonstances actuelles, pouvaient encore être utiles au petit-séminaire dont il a si fort accru la prospérité, et l'expérience acquise d'ailleurs que les obligations inhérentes à ces deux places pouvaient très-difficilement se concilier, l'ont déterminé à prier M. l'archevêque de lui conserver la plus modeste et en même temps la plus conforme à son goût.

Mgr. l'archevêque s'est rendu aux desirs de M. l'abbé Dupanloup, il a accepté sa démission du titre d'archidiacre de St. Denis. Mais, voulant donner à cet ecclésiastique savant et dévoué un nouveau témoignage de son estime et du prix qu'il attache aux services qu'il a déjà rendus et qu'il rendra encore comme supérieur du petit-séminaire, il l'a nommé chanoine de la Métropole.

M. l'abbé Dupanloup conserve le titre de vicaire-général et la présidence de la commission de l'examen des livres.

M. l'abbé de la Boullerie, vicaire-général, est nommé archidiacre de St. Denis.

ANGLETERRE.

—Dans le cours d'une semaine, le très R. Doct. Sharples, évêque de Samérie, et coadjuteur du Vicaire apostolique du district de Lancashire, a administré le sacrement de confirmation à trois mille vingt et une personnes. Sur ce nombre, quatre cent cinquante étaient de nouveaux convertis, dont plusieurs d'une éducation supérieure et d'un rang distingué. *Prop. Col.*

—Le très R. Doct. Riddell a dernièrement administré le sacrement de confirmation, dans l'Eglise catholique de North-Shields, à cent-soixante personnes, dont sixante et une étaient des adultes, nouvellement convertis.

Idem

Les Théologiens d'Oxford.—Le journal protestant l'*Espérance* publie une série d'articles sur le mouvement catholique de l'Eglise anglicane, pour prouver que l'ultramontanisme n'a rien à gagner dans cette rénovation. A en croire la feuille protestante, les espérances des organes du catholicisme romain, et de l'*Univers* en particulier, sont tout ce qu'il y a au monde de plus vain et de plus chimérique.

Avant de répondre à l'*Espérance*, nous avons voulu lui laisser le temps de démentir sa proposition, de prouver que les catholiques se sont abusés sur le caractère chaque jour plus manifeste des tendances de l'Eglise anglicane. Ce journal ayant achevé son travail, nous devons lui faire observer que les faits qui en ressortent sont peu concluants contre nous.

L'*Espérance* a cité à l'appui de sa thèse un long article sur le puseyisme dont l'auteur est M. Gladstone, aujourd'hui ministre du commerce, l'un des hommes les plus éminents de l'Angleterre, et membre non résident de l'université d'Oxford. Mais d'abord cet article ne peut être accepté comme la formule du symbole puseyiste. On ne saurait voir l'expression fidèle des sentiments de l'école du docteur Pusey, tandis que les membres de cette école n'ont jamais fait de démarche collective pour fixer le public sur leurs projets ultérieurs, et qu'ils diffèrent tous entre eux sur les questions qui sont l'objet de la controverse actuelle. Mais, en accordant même à l'*Espérance* que l'article de M. Gladstone soit comme le miroir fidèle des opinions de l'école anglo-catholique, nous n'y trouvons rien qui puisse affaiblir les espérances des catholiques du continent. En lisant cet article, on doit, d'une part, tenir compte de l'extrême réserve qu'impose à M. Gladstone sa haute position ; et de l'autre, considérer la portée des exagérations auxquelles se sont livrés les antagonistes des théologiens d'Oxford.

C'est plus qu'il n'en faut, à notre avis, dans les dispositions où se trouve le public anglais pour justifier la prudence du langage de Gladstone. Il est intervenu dans la lutte au moment où des déclamations furibondes attribuaient aux puseyistes, comme un projet arrêté et d'une exécution prochaine, la réunion de l'Eglise anglicane à l'Eglise catholique, et où les hommes les plus éminents de l'anglicanisme, accusés de déloyauté, étaient sommés d'abandonner l'établissement.

Dans ces circonstances, M. Gladstone a cru devoir expliquer la véritable situation des choses, réfuter une assertion erronée et prêter l'appui de ses sympathies aux savants théologiens qui auraient pu, découragés par les injures dont ils étaient abreuvés, abandonner l'Eglise qu'ils travaillent à réformer. Alors M. Gladstone a déclaré : " Reconstruire l'Eglise d'Angleterre, quant à l'ensemble de ses doctrines et de ses institutions, sur le modèle de celle de Rome, telle qu'elle est actuellement, c'est à quoi nous ne consentirons jamais... "

M. Gladstone eût parlé plus exactement si, au lieu de telle qu'elle est, il eût dit : telle que nous la voyons. Car, depuis vingt ans, la manière de voir de certains anglicans s'est singulièrement modifiée touchant l'Eglise romaine. Le rédacteur de l'*Espérance* dit vrai en faisant observer à M. Gladstone que la " Rome actuelle et la Rome future est tout entière contenue dans la Rome ancienne, qu'elle ne peut rien abandonner sans devenir protestante et sans cesser par conséquent d'être Rome. " Or, un fait non moins certain, c'est que si Rome ne change pas, les idées des anglicans n'ont pas

le même caractère d'immuabilité, et qu'à leur yeux Rome n'est pas aujourd'hui ce qu'elle était il y a vingt-cinq ans. Ce changement s'est fait d'une manière progressive, et peu nous importe que les puseyistes disent que Rome ne change pour ne pas avouer que leurs préjugés se dissipent. Nous ménagerons assez leur amour propre pour ne pas rappeler les généreux sacrifices qu'ils auront faits à la vérité en se rapprochant de nous : la seule chose qui nous importe, c'est le résultat de ce travail des intelligences. Or, les théologiens anglicans qui accusaient Rome d'idolâtrie lui tendent aujourd'hui la main comme une sœur fidèle. Ne nous est-il pas permis d'espérer qu'ils l'embrasseront un jour pour se reposer sur son sein ? Cette espérance, M. Gladstone lui-même la flatte quand nous lui voyons se réserver une ancre de salut dans ces mots : " Rome, telle qu'elle est actuellement."

Personne n'a prétendu que les puseyistes eussent formé le projet de se réunir à Rome. Mais on dit qu'à leur insu peut-être, la direction donnée à leurs études, jointe à la bonne foi qui préside à leurs investigations, pouvait les y conduire, si aucun événement imprévu ne venait troubler cette marche providentielle. M. Gladstone convient de ce travail, quand il dit : " Il est peut-être vrai que, dans ce moment, il existe dans l'Église d'Angleterre un École qui penche vers le romanisme, une École d'écrivains qui ne se contentent pas de respecter et d'estimer ce que l'Église romaine possède d'éléments vraiment catholiques, mais l'envisagent telle qu'elle est, en masse, comme un modèle digne d'être proposé à notre imitation et qui voudraient lui rendre semblable l'Église d'Angleterre, du moins autant qu'il le faudrait pour nous remettre en communication avec elle."

C'est plus que nous n'avions jamais osé dire ; et si l'espace nous le permettait, nous prouverions par l'article de M. Gladstone que nous n'avions rien exagéré en parlant du mouvement catholique de l'Église anglicane. Il est certes, bien permis d'espérer sans vanité que le résultat du désordre de la confusion dans lesquels le protestantisme a plongé l'Angleterre sera un retour sincère à l'unité romaine.

On ne saurait juger l'ensemble de ces tendances d'après un écrivain, mais il suffit d'en étudier quelques uns pour se convaincre du but de leurs efforts. Nous devons toutefois prévenir l'Espérance que les puseyistes sont en général prouvé d'une grande réserve dans leurs écrits. Ils n'expriment pas toujours toutes leurs pensées, parce que le public n'est pas encore prêt à entendre toute la vérité ; mais le boisseau se lève par degrés à mesure que les regards peuvent supporter l'éclat de la lumière. Ainsi M. Newman critiquait naguère un de ses doctes confrères pour avoir intitulé *de la Confession auriculaire*, un ouvrage sur le sacrement de pénitence.

" Nous avons, disait M. Newman, quelques doutes sur la sagesse et plus encore sur l'opportunité d'avoir adopté pour titre de ce livre une expression qui, bien que précise dans le langage théologique, autorisée par des précédents anglicans et même nécessaire pour éviter l'inconvénient d'une circonlocution, n'en est pas moins étrange aux oreilles de nos concitoyens. Quelle que soit l'importance et même la nécessité, dans l'état normal, de ne pas s'écarter de la rigueur technique, il ne faut pas perdre de vue que notre œuvre particulière, en ce moment, consiste à faire reconnaître les vérités sans nous inquiéter des questions de mots ; l'expression technique viendra d'elle-même en temps opportun à l'appui de ces vérités à mesure qu'elles seront admises."

Nous devons reproduire ces paroles, qui deviennent le guide indispensable de quiconque veut étudier les écrits des puseyistes. C'est un flambeau qui manquait aux rédacteurs de l'Espérance, quand ils ont invoqué contre nos opinions le témoignage de M. Gladstone. Nous pourrions leur opposer les *Tracts for the Times*, le *British Critic*, les *Sermons de M. Newman*, les nombreux ouvrages sortis de la polémique actuelle, et en particulier le volume que vient de publier M. Ward, du collège Balliol : *The Ideal of a Christian church considered in comparison with existing practice* ; mais sans aller chercher plus loin, il a été publié, à Paris, un ouvrage sur les progrès du catholicisme en Angleterre et le retour de l'Église anglicane à l'unité, qui nous fournirait, au besoin, un arsenal de faits et de citations prouvant que les catholiques n'ont rien exagéré en parlant du puseyisme. N'en déplaise aux protestants de l'Espérance, il nous est bien permis, avec les protestants du *Semeur*, de voir dans le mouvement de l'Église anglicane un plan qui menace la réforme.

ESPAGNE.

— Nous annonçons dernièrement la mort de Mgr. l'évêque de Léon. Deux autres célèbres soutiens de la cause royale en Espagne viennent de succomber : ce sont le curé Mérimo et don Basilio Garcia, morts tous deux dans les départemens où sont internés les réfugiés espagnols.

— Les évêques espagnols rappelés dans leur diocèse sont accueillis partout avec un empressement qui prouve que la fin ne s'est point engourdie au cœur des populations. Dans ce moment, l'évêque de Calahorra parcourt la partie des provinces basques placée sous sa juridiction, enseignant, prêchant, administrant les sacrements. Nous lisons dans la presse espagnole les plus consolans détails sur cette visite apostolique.

SUISSE.

— Le docteur Hurter vient de publier, à l'occasion des scènes de désordre qui ont deux fois mis sa famille en danger, une déclaration à laquelle nous empruntons ces belles paroles :

" Si quelqu'un désire connaître les motifs qui m'ont ramené à l'Église catholique, je suis prêt, avec l'apôtre, à les énoncer et à rendre compte de ma

foi. C'eût été de ma part une téméraire entreprise de résister aux dispositions divines et à la lumière que, depuis quatre années, Dieu avait fait luire en mon âme. Accoutumé d'ailleurs à me prononcer sur toutes sortes de questions et toutes circonstances avec une franchise exempte de respect humain, lors même que des dommages pourraient en être la conséquence, j'aurais dédaigné de cacher aux yeux du monde les hautes convictions qui avaient enfin mûri dans mon âme, ou de paraître autre aux yeux du monde que je ne le suis en réalité ; j'aurais dédaigné de ne confesser qu'à moi-même ce qui n'acquiert de prix que par une confession publique, seule digne d'un chrétien ! Ce n'est pas la sagesse humaine qui a dit : *Celui qui me confessera devant les hommes, je le confesserai devant mon Père*. Mais si je voulais parler de ces choses selon le langage humain, il me semblerait réclamer, comme tout autre, l'usage de cette liberté que l'on déclare être le bien suprême et inaltérable de l'humanité, dans une affaire surtout où l'homme n'est responsable de ses actions qu'envers Dieu seul, et où nulle autorité humaine ne doit avoir prise sur lui."

Il y a peu d'années qu'un cordelier de Lucerne, égaré par une fatale passion, quitta son couvent, abjura sa religion et prit femme, à l'exemple des premiers réformateurs. Il eut l'imprudence de revenir à Lucerne et de s'y montrer en public, sa femme au bras, et personne ne se permit de lui adresser la moindre parole désagréable. Dans ce fait et dans les emportemens de la cabale calviniste de Schaffhouse, se peint le caractère des deux religions : silencieuse compassion d'un côté, fureurs homicides de l'autre. Qui pourrait mettre en doute où se trouvent la doctrine et l'esprit du véritable Évangile ?

CHINE.

— Nous venons d'apprendre d'une manière certaine que les missionnaires chrétiens ne seront plus persécutés en Chine. Le gouvernement chinois a déclaré qu'il suivrait à l'égard de ces missionnaires une politique toute d'indulgence.

NOUVELLES POLITIQUES.

CANADA.

Association de la Délivrance.— M. Fabre, trésorier de l'Association de la Délivrance accuse réception des sommes suivantes :

Paroisse de St. Clément de Beauharnais, par E. Colville, écuyer, (déjà payé £54 7 6), . . .	£20 0 0
Paroisse de St. David, district des Trois-Rivières, par J. Wurtele, écuyer, . . .	4 11 3

ANGLETERRE.

— A la fin de la séance de la Chambre des Lords du 5 août, un débat s'est engagé sur l'état présent de la marine britannique. Voici un passage relatif à la France du discours prononcé par le comte de Minto, qui a été naguère à la tête du département de la marine. Les dernières lignes de cet extrait sont faites pour mériter l'attention :

" Le noble comte qui dirige les affaires étrangères (Aberdeen) a reconnu qu'une grossière insulte avait été faite à la personne du consul anglais, mais il s'est efforcé d'établir la distinction entre M. Pritchard, consul d'Angleterre, et M. Pritchard, simple sujet anglais. Ce pourrait être un argument souillé complaisamment à M. Guizot ; mais cette distinction subtile ne saurait être admise, et M. Pritchard a toujours été et dû être considéré comme le consul d'Angleterre. Parce que le commandant d'une escadre française s'est emparé du pays et a fondé un état de choses non reconnu par les gouvernemens de France et d'Angleterre, il n'en résulte pas que M. Pritchard ait cessé d'être l'agent du gouvernement anglais près d'un gouvernement légitimement renversé par l'usurpation.

" Le noble lord reproche au gouvernement d'avoir laissé à Taïti les sujets anglais sans protection, en retirant de cette station le *Vindicative*, l'un des plus beaux vaisseaux qui soient au service de la marine royale. Ne fallait-il pas laisser au contraire à Taïti le *Vindicative*, au lieu de laisser à une frégate ou à une galiate, qui viendrait à passer par hasard, le soin de protéger les sujets anglais ? Il était du devoir du Gouvernement de maintenir à Taïti une force capable de se faire respecter, jusqu'à ce que l'on eût reçu dans ce pays les ordres définitifs du gouvernement français. Sans le rappel du *Vindicative*, les événemens de Taïti n'auraient pas eu lieu. Je suis bien certain que le gouvernement français, le roi des Français et les ministres désirent vivement conserver avec l'Angleterre la meilleure et la plus cordiale intelligence qui puisse exister ; mais pour que je fusse complètement rassuré à cet égard, il faudrait que je pusse compter sur l'existence du gouvernement français. J'ai la confiance que le gouvernement actuel le soutiendra ; mais quand je considère le caractère actuel et les dispositions d'une partie du peuple français, je ne puis me défendre de doute et d'anxiété."

ESPAGNE.

— Les journaux de Madrid annoncent qu'une horrible conspiration a été découverte dans cette ville. Il s'agissait de massacrer les officiers, d'empoisonner, d'incendier, etc. Un grand nombre d'arrestations ont été faites. On cite parmi les personnes incarcérées le célèbre D. Alonso Cordero, banquier dévoué à Espartero. Le journaliste Modeste Lafuente paraît avoir été l'objet de quelques poursuites.

L'assemblée générale des provinces basques a été convoquée pour le 30 juillet, sous l'arbre de Guernica. On assure que les carlistes peuvent avoir la majorité dans ces assemblées. Les avis sont très partagés dans les pays

basques. Les uns réclament l'ancien droit provincial dans son intégrité ; d'autres acceptent la modification relative aux douanes ; d'autres enfin préfèrent le régime unitaire imposé par Espartero.

La reine reviendra par Valence à Madrid. Son départ paraît fixé au 10 ou 12 août. Les ministres des finances et de la justice sont arrivés à Barcelone. On prétend que leur voyage n'a eu d'autre but que de hâter le retour de la Cour. L'itinéraire primitivement adopté pour la reine le conduisait à Saragosse, où elle devait s'arrêter deux ou trois jours. Le chemin de Valence est définitivement préféré.

Le directeur du journal la *Monarquía*, à Madrid, vient d'être condamné pour délit de presse à une amende de 25 mille réaux ; il est de plus déclaré inhabile à exercer des fonctions publiques. La *Monarquía* a cessé provisoirement de paraître. On sait que l'opinion de ce journal est favorable au parti carliste.

ALLEMAGNE.

— Une lettre de Prague, du 17 juillet, annonce que les journées du 15 et du 16 se sont passées sans troubles. Les ouvriers ont repris leurs travaux ; les récalcitrants ont été arrêtés et sont contraints de travailler dans des établissements publics. Les arrestations continuent, on espère trouver bientôt la trace de l'origine des troubles. Une compagnie d'infanterie est en marche pour Thabor, où les juifs chassés par les habitants avaient été forcés de camper dans une forêt du voisinage. Le même fait s'est passé à Béraun ; une compagnie est partie le 16 au soir pour cette ville ; la haine contre les Israélites se manifeste de plus en plus.

POLOGNE.

— Pendant le séjour de l'empereur de Russie en Angleterre, plusieurs polonais avaient adressé des pétitions à S. M. I. pour lui demander la permission de retourner dans leurs pays. Le 31 de juillet, ils ont été appelés au consulat russe, et on leur a remis des lettres de l'ambassadeur pour retourner en Pologne, mais à la condition qu'ils se rendraient en Hollande, et, de là, se dirigeraient sur Kovov, en Russie, pour y subir un jugement comme criminels envers l'Etat ; que, dans tous les cas, ils seraient mis en liberté, si l'on n'avait à leur reprocher que d'avoir pris part à l'insurrection polonaise. Beaucoup d'entre eux n'ont pas accepté les conditions.

TAÏTI.

— M. Pritchard, le missionnaire et consul anglais à Taïti, est arrivé à Rio Janeiro. M. Pritchard avait été mis en prison pendant 21 jours par les autorités françaises de Taïti. Ce fait, qui n'est pas encore officiellement connu, excite la mauvaise humeur anglaise, et les détails que publient les journaux d'outre-manche le présentent de manière à faire regarder leur consul comme victime et les Français comme tyrans. Nous reviendrons sur cette affaire s'il y a lieu.

ILES GAMBIER.

— On lit dans le *Canadien* :

Le groupe des îles Gambier est situé au sud-est des îles Marquises et des îles de la Société où le protectorat français était établi. Elles doivent leur nom de Gambier à l'amiral anglais de ce nom qui les visita en 1797. Les naturels les nomment Mangaréva ou Magaréva d'après la principale du groupe où réside le roi. Ce fut de Mangaréva que vinrent les missionnaires français Laval et Caret, quand ils débarquèrent, le 21 novembre 1836 ; à Tahiti, d'où ils furent expulsés dix-huit jours après, de la manière la plus cruelle, par l'influence de M. Pritchard, qui remplissait alors les fonctions de consul de la Grande-Bretagne auprès de la reine Pomaré.

Ceux qui ont lu le journal de M. Bolduc, publié dans nos colonnes, peuvent se rappeler les détails si intéressants qu'il donne sur ces îles, sur la merveilleuse transformation que le catholicisme a opérée dans le caractère et les mœurs des habitants, et sur l'accueil plein d'une si cordiale bienveillance que les missionnaires canadiens y éprouvèrent de la part tant des missionnaires français que des naturels, de leurs chefs et particulièrement de leur roi, Grégoire 1^{er}. Tous les habitants de ces îles, au nombre d'environ 2,120 âmes, d'après M. Bolduc, sont catholiques et offrent une image frappante de la ferveur et de la simplicité de mœurs des chrétiens de la primitive église. Du temps du paganisme ils étaient féroces, anthropophages, inhospitaliers, et se faisaient continuellement la guerre. Les hommes ne connaissaient point l'usage des habits ; les femmes seulement s'enveloppaient de feuilles ou d'écorces d'arbre. Le gouvernement était une monarchie presque absolue que se disputaient toujours entre eux, quelques membres de la famille royale, ce qui occasionnait des guerres presque continuelles. Le bonheur que les habitants ont eu de n'être visités que par un très petit nombre d'Européens, dont deux seulement étaient fixés au milieu d'eux lors du séjour qu'y firent MM. Bolduc et Langlois, les a préservés d'une infinité de maux dont les habitants des autres îles de l'Océanie sont aujourd'hui les malheureuses victimes. « Ils ignorent, dit M. Bolduc, jusqu'à l'ombre du mal, et vivent dans une pureté de conscience qu'on ne rencontre pas communément de nos jours. Dans chaque île il y a une église en pierre bâtie par les naturels sous la conduite de trois frères convers attachés à la mission. Celle de Magaréva mérite une attention particulière. Longuet de 150 pieds sur 50 de large, elle est soutenue par deux rangs de colonnes toscanes en pierre. La voûte est un beau crépi en chaux, et le pavé est en corail poli et taillé avec symétrie. Cet ouvrage immense, eu égard aux faibles ressources qu'offre cette île, surtout par rapport aux bois, a coûté trois ans de travail de la part des insulaires qui n'ont jamais rien exigé pour leurs peines. Le roi et les chefs, pour leur part, ont eu la générosité de nour-

rir les ouvriers pendant tout le temps qu'a duré cette construction. »

« Il paraît que le premier navigateur qui ait vu ces îles ainsi que la plupart de celles connues sous le nom de *Poumoutou*, est Bougainville, en 1767. Plusieurs navigateurs les ont visitées depuis, et surtout le capitaine Beechy, qui en a donné quelques détails. Ce groupe se compose de cinq îles principales, tellement disposées qu'en les joignant par des lignes on formerait un pentagone presque régulier, environné au nord et à l'est par des bancs de corail presque à fleur d'eau, si on en excepte quelques petites parties. C'est à tort que quelques géographes et cartographes rangent cet archipel avec les îles basses de la mer Dangereuse, puisqu'il se compose de pics élevés. La plus étendue de ses îles porte le nom de Magaréva (montagne du signal), et donne son nom à l'archipel. Les naturels ne lui donnent que ce nom-là et ignorent celui de Gambier. Elle renferme deux pics, dont l'un, presque inaccessible et élevé de plus 1200 pieds, est d'une grande importance pour les marins qui s'en servent pour diriger leur marche dans ces dangereux parages. Au sud de Magaréva se trouve *Akamarou* (qui fait l'ombre), qui est la seconde en importance. *Talavaï* (hérissée de pics) et *Akéna* (le pouvoir du Kéna) (1) se trouvent la première au sud-ouest de la grande île et la seconde à l'est. La cinquième, située entre Akamarou et Talavaï, ne se compose que de rochers stériles et n'est point habitée. Il paraît qu'originellement les îles de Gambier renfermaient plusieurs volcans dont il ne reste aujourd'hui que de faibles traces. Le sol des parties élevées se compose de terre volcanique et de roches calcinées. Les parties qui avoisinent la mer ne sont que des bancs de corail qui se lèvent par grands morceaux que les naturels savent tailler, et dont ils font aussi de la chaux. Le peu de terrain cultivable qui se trouve dans les baies est extrêmement fertile. L'arbre à pain et les cocotiers y viennent d'eux-mêmes ; il y a aussi beaucoup de bananes. Avant l'arrivée des missionnaires, ces fruits et la pêche constituaient la nourriture des insulaires. On conviendra qu'avec de si faibles ressources ils ont dû éprouver de grandes famines, et c'est ce qui est réellement arrivé plusieurs fois au souvenir des anciens. On voit à Akéna une vieille femme qui, sur huit maris qu'elle a eues, en a mangé trois pendant la disette. Maintenant, ils ont des cochons et quelques chèvres. Les doules leur offrent aussi quelques ressources, mais les chais en font un grand ravage. Ces animaux, auxquels on avait recours pour détruire les rats qui, du temps du paganisme, étaient sacrés, se sont réfugiés dans les montagnes, s'y sont multipliés et sont devenus sauvages. La culture vient encore à leur secours ; ils ont des plantations de maïs de taro, de cirouilles, de haricots, de patates douces, de cannes à sucre, de melons. Tous ces produits ne sont pour eux que des ressources ; le fruit de l'arbre à pain est pour eux ce qu'est le pain pour nous. Après l'avoir récolté, ils le déposent dans la terre où il fermente pendant près d'un an, après quoi ils le retirent à mesure qu'ils en ont besoin, le broient, le pétrissent et le font cuire, sous la forme de petits pains allongés, de la manière suivante : ils allument du feu dans un trou pratiqué dans la terre, et lorsque le combustible est en ignition, ils le couvrent de pierres plates sur lesquelles ils placent leurs gâteaux enveloppés dans des feuilles. Par-dessus le tout, ils mettent un peu de terre, et au bout de quelques heures le repas se sert. Ce moyen est encore employé pour faire cuire les autres fruits, les viandes et le poisson, car ils n'ont encore ni chaudières, ni marmites. Le fruit de l'arbre à pain, préparé comme je viens de le dire, est presque noir, et joint à une odeur de bière fermenté un goût de pâte un peu aigre (2).

« Les insulaires de Gambier n'ont point encore de monnaies et ne s'occupent guères d'acquies des richesses, ce qui leur serait néanmoins assez facile par le commerce des perles et de la nacre qu'ils pêchent sur leurs côtes. Cette pêche se fait par le moyen des naturels qui sont bons plongeurs. C'est un exercice pénible et souvent dangereux, auquel ils ne s'exposent pas volontiers depuis qu'ils sont chrétiens. Il n'est pas rare qu'un bon plongeur aille jusqu'à quinze brasses de profondeur pour en rapporter une ou deux naces. La perle se trouve dans l'huître. Quelques navires les visitent de temps en temps, et leur apportent, en échange du produit de leur pêche, des habits, des outils en fer dont ils sont très amateurs. Les premiers navires qui ont abordé ces îles ont fait de grandes fortunes. Avec quelques pièces de toile ou de coton, ils se chargeaient de nacre et de perles. Encore aujourd'hui, les naturels sont très peu exigeants : pour 20 ou 30 verges de coton blanc les marchands se procurent des perles de 80 et 100 piastres. Quelques individus en ont eu ici par presque rien, et qui se sont vendues jusqu'à 1,500 piastres en Europe. Depuis quelques années, le roi achète les plus belles et les envoie en France.

« Bientôt ces habitants n'auront aucun besoin du secours des étrangers pour les habits. Le coton croît à merveille sur leurs terres, et ils savent en faire de belle et bonne toile. J'ai visité leurs petites manufactures, et j'ai vraiment été surpris de voir la perfection qu'ils mettent dans leurs ouvrages. Les femmes sont occupées à filer, ce qu'elles font en se promenant d'une case à l'autre, car elles ne se servent point du rouet ordinaire, mais simplement de la quenouille et d'un long fuseau. La seule île de Magaréva possède une tissanderie de 6 métiers mis en action par autant d'hommes. »

(1) Le Kéna est un oiseau connu dans ces îles.

(2) L'arbre à pain (*artocarpus incisu*), vu de loin, ressemble au chêne du Canada : ses feuilles ont presque la forme de celles de cet arbre, avec cette différence, pourtant, qu'elles sont pâles. Son fruit, de la grosseur d'un œuf d'autruche, est vert et couvert de petites aspérités comme on en remarque sur la peau d'une orange. Pour le manger, il faut nécessairement qu'il soit cuit ; s'il est frais, il est doux et insipide.

TAL PARA CUAL
OU, EN FRANÇAIS, A BON CHAT BON RAT.

Suite.

Don Juana plongeait dans l'eau le sucre spongieux, l'avala, invita M. Matherel à l'imiter, alluma une *pipilla* et commença :

— Je suis née à Madrid, je m'appelle Juana de la Ronda. A seize ans j'épousai don Xavier Figueras ; et quoique mon mari ne fût pas à beaucoup près, aussi jeune que moi, je l'aimais autant que j'en étais aimée. Au bout d'un an, nous étions aussi heureux que le premier jour, sauf un seul point qui chagrinait surtout don Xavier : nous n'avions pas d'enfants. A l'âge que j'avais, c'était peu inquiétant ; mais mon mari n'était pas raisonnable. Nous fmes alors des nevaines et un voyage à St. Jacques de Compostelle. En retournant à Madrid, notre voiture fut un moment entourée par une bande de *gitanos* et que vous appelez des Bohémiens ; c'était une horde tout entière ; gens peu sûrs et dont on ne se délivre qu'en leur jetant une aumône. Don Xavier avait déjà ses mains pleines de pièces blanches, je l'arrêtai :

— Vous voulez un enfant, lui dis-je, achetez-en un ; vous égayeriez ainsi votre maison que vous trouvez trop triste et ferez une bonne action.

J'avais vu dans les bras d'une gitana une petite fille de deux ou trois ans, belle quoique brune, et dont les haillons me firent pitié.

— Combien l'enfant ? dis-je à la gitana. — Le collier que vous avez au cou, répondit-elle.

Je lui jetai mon collier, mon mari prit l'enfant et nous partîmes. Cette enfant, c'est Isabelle !

— Isabelle ! Isabelle n'est pas votre fille ? s'écria M. Matherel. — Je l'aime autant que si elle était à moi, poursuivit tranquillement l'Espagnole, mais je l'ai achetée à des Bohémiens, elle m'a coûté une belle chaîne d'or le plus fin, et que nous appelons *cadeva del Mexico*, qui faisait dix fois le tour de mon cou : je ne la regrette pas.

— Mais, dit M. Matherel, que cette confidence mettait mal à l'aise, vous n'avez point d'enfants, madame ? — Aucun.

— Et vous avez adopté Isabelle ? — Du tout.

— Mais, du moins, cette jeune fille sera votre héritière ? — Pas d'avantage.

— Isabelle n'a donc rien ? — Pas un *duro*, pas un *maravedis* ; en français, pas un liard. Je voulais, continua dona Juana avec un sang-froid tout à fait castillan, lui faire épouser don Alonzo, mon neveu, auquel revient tout naturellement ma fortune ; mais Isabelle ne l'aime pas ; je ne veux point forcer son inclination ; elle est libre, et, comme vous l'avez dit vous-même, elle a assez de qualités pour compenser son manque de fortune...

Votre fils, et vous surtout, vous M. Matherel, avez souhaité qu'Isabelle fût pauvre, qu'elle n'eût ni noblesse, ni fortune, ni même un lieu pour reposer sa tête... Soyez satisfait, monsieur, vos souhaits sont accomplis... Oui, monsieur, j'accorde la main d'Isabelle à votre fils, qu'il vienne, qu'il se présente... Je suis heureuse de voir que ce mariage est aussi agréable au père qu'au fils.

— Oui... oui... madame, dit en balbutiant M. Matherel, qui quitta son fauteuil et sortit du salon dans un trouble de mauvais augure pour l'union prochaine des deux jeunes gens.

II.

M. Matherel sortit de l'hôtel avec tout l'air d'un homme déçu dans ses espérances et qui a fait un faux calcul. Il avait joué le désintéressement, il avait fait fi de la fortune, affecté des mœurs patriarcales, et il était pris dans ses propres rêts. Au lieu de rentrer chez lui où il aurait probablement trouvé son fils, il longea les Tuileries, prit le pont de la chambre des députés et s'engagea dans une des contre-allées des Champs-Élysées. Il admirait son imprudence : comment lui, homme de sens, avait pu se laisser aller à dire à une femme étrangère, qu'il serait trop heureux de voir son fils épouser Isabelle, si elle était pauvre, nue, sans parenté, sans famille, et mille autres sottises, qu'il parait qu'on ne doit pas dire, même quand on ne le pense pas. Ces paroles imprudentes n'étaient pas tombées par terre, l'habile Espagnole s'en était emparée et n'avait pas manqué de les lui opposer. Que ferait-il maintenant ? La crainte de se démentir lui ferait-elle approuver un mariage ridicule ? Non, sans doute, il ne pousserait pas la duperie jusque-là ; M. Alfred s'arrangerait comme il pourrait, il ferait des élégies autant qu'il en voudrait faire, mais il n'épouserait pas Isabelle.

— Que cette femme est rusée ! se disait-il ; avec quelle adresse elle a mis en avant son neveu, ce don Alonzo de la Ronda qui, à ce qu'elle prétend, est amoureux de la jeune fille ! Don Alonzo n'y a jamais songé, et s'il l'aimait, par hasard, Mme. Figueras serait la première à éloigner son neveu d'une union aussi peu sortable. On n'épouse pas des bohémiennes, se disait-il en frappant dans ses mains, qu'

a coûté une chaîne d'or ! Il paraît que Mme. Figueras est venue en France pour s'en défaire... C'est tout simple ; mais moi, je n'ai pas un fils et dix mille livres de rente pour sa bohémienne ! Mlle. Isabelle ira se pourvoir ailleurs... Je ne m'étonne plus si on a attiré mon fils : on voulait me duper.

M. Matherel faisait ces réflexions, lorsque tout à coup Alfred vint passer son bras sous celui de son père, et avec l'ardeur impatiente d'un jeune homme :

— Eh bien ! mon père... Mme. Figueras... vous l'avez vue ! — Je sors de chez elle.

— Vous l'avez vue... vous l'avez trouvée seule... vous lui avez dit ?... — Des choses ridicules, monsieur, dont je me mords les doigts depuis une heure.

— Ah ! mon Dieu ! s'écria Alfred, tout est perdu ! elle nous refuse ! — Nous n'avons pas ce bonheur, monsieur.

— Que voulez-vous dire ? — Qu'il ne faut plus songer à ce mariage, monsieur, je n'ai que faire d'une semblable Isabelle.

— Madame Figueras ne veut pas me donner sa fille ! je m'en doutais. — Madame Figueras n'a pas de fille, monsieur.

Elle est morte ! Isabelle est morte ! s'écria Alfred avec terreur.

— Non, monsieur, non, Isabelle se porte supérieurement, mais elle n'est pas pour vous.

— C'est ce perfide don Alonzo. — Point du tout, monsieur.

— Expliquez-vous, mon père, expliquez ! — Je vous dis que Mme. Figueras n'a pas de fille, qu'Isabelle est une...

— Une quoi ? — Une fille de brigands, de voleurs, de bohémiens... oui, mon fils, de bohémiens, une fille achetée sur un grand chemin au prix d'une chaîne d'or et peut-être de cuivre.

— Eh bien, mon père, qu'est-ce que cela fait ?

— Ce que cela fait ? et vous croyez que je vous laisserai épouser une bohémienne qui n'a ni feu ni lieu, que ses parens déguenillés peuvent venir réclamer tous les jours.

— Mais, mon père, permettez... — Je ne le permettrai jamais.

— Permettez une réflexion : qu'Isabelle soit ou non la fille de Mme. Figueras, elle n'a pas moins été élevée convenablement, elle n'en a pas moins toutes les qualités que vous lui avez reconnues vous-même, et vous savez que nous avons souhaité tous deux qu'elle fût sans un sou, pour mieux prouver à cette famille étrangère que c'était Isabelle que nous voulions et non pas sa fortune. — C'est vous qui avez dit cette sottise et qui êtes cause que je l'ai répétée.

— Comment ! mon père, vous me trompiez ? — Non, mon fils, je vous passais une exaltation qui est de votre âge et qui n'est pas plus raisonnable pour cela. Plus le mariage est une chose sainte et plus il faut se mettre à l'abri de tout regret, de tout retour fâcheux ; pour y parvenir il ne faut s'allier qu'avec d'honnête gens, d'une fortune au moins pareille à la sienne. Vous voyez qu'aucune de ces conditions ne se rencontrent ici. Je vous défends donc de songer davantage à cette jeune fille, et même de remettre les pieds chez Mme. Figueras.

La fin au prochain numéro.

TOUTES PERSONNES qui doivent à la succession de feu MESSIAH J. E. MORISSET, en son vivant, curé de St. Jean l'Évangéliste, et ceux qui ont des RÉCLAMATIONS à faire, sont priées de se présenter sans délai à St. Jean l'Évangéliste en l'étude de P. P. DEMARAY notaire, qui est chargé de régler les affaires de la succession.

11 Septembre, 1844.

TOUTES personnes qui doivent à feu M. J. Z. CARON vicaire-général, curé de St. Clément et celles qui ont quelque balance à faire sont priées de se présenter tous les MERCREDI et JEUDI prochain et suivantes de chaque semaine à l'exécuteur du testament J. O. ARCHAMBAULT à St. Thibault, ou chez M. Ls. HAINAULT, N. P.

MANUEL OU RÉGLEMENT DE LA SOCIÉTÉ DE TEMPERANCE, DEDIE À LA JEUNESSE CANADIENNE PAR M. CHINIQUY, PRÊTRE, CURÉ DE KAMOURASKA. LES PERSONNES qui désireraient se procurer le petit ouvrage ci-dessus, pourront s'adresser au Bureau des MÉLANGES. Prix : un schelling ; dix schellings la douzaine.

N. B. — Cette réduction dans le prix de cet ouvrage est telle que ceux qui sont au fait des dépenses qu'occasionne l'impression d'un livre aussi volumineux, comprendront facilement qu'il n'y a que le désir de le répandre dans toutes les classes qui ont pu y donner lieu. On espère donc trouver une compensation dans l'empressement de chacun à en faire l'acquisition.

ÉTABLISSEMENT DE RELIURE.
CHAPELEAU & LAMOTHE,
Res Ste. Thérèse, vis-à-vis l'imprimerie de MM. J. STARR et Cie.

AVIS A MM. LES CURÉS.

UN JEUNE HOMME MARIÉ donne avis à MM. les Curés et aux commissaires des Ecoles, qu'il désire se placer à la campagne, s'il peut trouver une situation comme INSTITUTEUR. Il peut enseigner le français et l'anglais. à lire le latin, etc. Il a des certificats de capacité.

On peut s'adresser, franc de port, à X. Y. Z., au soin de l'éditeur de ce journal.

Montréal, 10 septembre 1844.

AVIS.

LE SOUSSIGNÉ a l'honneur d'informer le public et ses amis qu'à près tout le trouble et les peines qu'il s'est données pour parvenir au but de remplir et trouver le nombre de SOUSCRIPTIONS nécessaires à la confection de la GRANDE VENTE qu'il a proposé depuis longtemps à tous ses concitoyens. Il peut enfin leur annoncer qu'il sera prêt les 26, 27, 28, 29 et 30 DÉCEMBRE prochain à l'Hôtel de M. Séraphino Giraldi à Montréal à vider entre leurs mains le montant ou revenu de leurs BILLETS respectifs. Du 1er au 20 il sera constamment chez lui, à la Pointe-aux-Trembles, occupé à tout régler.

Il est bien entendu, suivant les réglemens, que les Immeubles compris dans cette catégorie ne seront livrables qu'au premier de mai 1845, et quant aux 22 moyens lots, ainsi que les petits, comme les souscripteurs en sont déjà prévenus, le Soussigné pourra leur épargner les frais du voyage en remettant aux syndics alors présents les sommes ou articles qui leur seront échus par leurs numéros respectifs; ou bien, les dits articles seront remis aux personnes par le propriétaire lui-même qui mettra la plus grande diligence à les faire parvenir à qui de droit.

Il ne sera d'ailleurs rien omis pour agir avec autant d'impartialité que possible. Et malgré certaines imputations faites à l'intéressé du soussigné relativement à cette Vente, calomnies qui n'ont pas peu contribué, de concert avec ses malheurs, à retarder l'accomplissement de ses promesses, il ose cependant espérer que tous les amis qui l'ont encouragé verront chez lui cette franchise ordinaire et seront assez exempts de telles mauvaises impressions.

J. B. CADIEUX.

N. B.—Si aux jours fixés pour la dite VENTE il restait quelques numéros à remplir, afin d'éviter tous nouveaux retards, le propriétaire se charge de les compléter lui-même en les prenant sur son compte, J. B. C.

AGENCE A NEW-YORK,

Pour Ornaments et Objets d'Eglise,

AUSSI

Pour marchandises de tous genres.

AUX MESSIEURS DU CLERGÉ.

En venant solliciter les commandes des MM. du Clergé, le Soussigné (d'après les rapports qu'il vient d'établir avec les principaux fabricans de Lyon) n'a pas cru mieux démontrer les avantages offerts au Clergé du Canada, que par la communication de l'extrait suivant.

A M. J. C. ROBILLARD, } LYON, 12 DÉCEMBRE 1843.
NEW-YORK. } "Nous sommes certains que les MM. du Clergé des Etats-Unis et du Canada, trouveront de grands avantages à vous confier le ordres. Ils auront d'abord la facilité de

CHOISIR SUR ÉCHANTILLONS et même à faire les modifications désirées aux divers dessins qu'ils auront sous les yeux.

"Comme nous fabriquons exprès (à moins d'ordres pour objets inférieurs) les marchandises seront toujours d'une FRAICHEUR irréprochable.

"Sous le rapport des prix, vous n'aurez pas de concurrence possible, puisque nous vendons ici à des commissionnaires, qui expédient à d'autres commissionnaires; tandis que vos correspondans achètent comme s'ils étaient eux-mêmes en fabrique."

Afin d'offrir en assortiment et en prix tous les avantages des marchés de Paris et de Lyon, le soussigné vient de recevoir des principaux fabricans, les ÉCHANTILLONS LES PLUS RICHES de Chasubles, Dalmatiques et Chapes: Draps d'or et d'argent; Satins et Soies façonnés dans toutes leurs variétés; aussi les échantillons de plus de 300 différens genres de Glands, Dentelles, Franges en or, argent, soie, coton et fil.

Les ordres qu'on voudra bien lui remettre et accompagner des explications les plus détaillées (pour éviter la moindre erreur), seront de suite expédiés aux fabricans et exécutés (sous un délai de 60 jour au plus) d'une manière à mériter l'honorable clientèle du clergé par le bon goût, la fraîcheur et surtout le prix des objets.

Chaque ornement pourra être importé, tout fait, ou au complet de l'étoffe et galons nécessaires à sa confection dans ce pays.

On s'attachera aussi aux genres les plus nouveaux dans l'exécution d'ordres pour Ostensoirs, Ciboirs et autres objets en métal.

On pourra si on le préfère, s'adresser à quelque membre du clergé de New-York, pour faire un choix d'ornemens d'après les échantillons ci-dessus, ou remettre au soussigné des directions qu'il suivra toujours avec la plus grande attention.

J. C. ROBILLARD,

Marchand commissionnaire, No. 22, Beaver Street, New-York.
New-York, 15 juillet 1844.

COLLEGE DE LA SAINTE-CROIX,

WORCESTER,
Près Boston.

CE COLLÈGE nouvellement établi par les soins de l'Evêque de Boston, Mgr. Fenwick, et placé sous sa direction immédiate, est bâti sur une des collines qui environnent la ville de Worcester. A une position agréable, il joint l'avantage d'un air parfaitement pur, et d'une eau abondante et limpide. Une ferme de 82 acres est annexé au collège.

Le PLAN D'ÉDUCATION qu'on y suit pour être en rapport avec les différentes professions auxquelles les jeunes gens peuvent se destiner, renferme 3 branches d'études spéciales, c'est-à-dire les études propres à l'Etat Ecclésiastique, aux Belle-Lettres, et au commerce.

Le Cours d'étude propre aux jeunes gens qui se destinent au Commerce embrasse l'Écriture, l'Arithmétique, la tenue des livres, l'étude des langues Anglaise et Française, l'Histoire, la Géographie, la Connaissance de la Sphère, l'Algèbre élémentaire, la Géométrie, et les autres parties les plus pratiquées des Mathématiques. On y fait de plus un cours spécial de Composition et de Déclamation propres au génie des deux langues anglaise et française. La Science de la Religion n'est pas oubliée dans cette spécialité, on s'attache à montrer aux jeunes gens le parfait accord de la Religion naturelle, domaine de la Raison, avec la Révélation, dépôt sacré de la Foi.

Le cours d'études destiné aux jeunes gens qui veulent acquérir une connaissance plus étendue des Belles Lettres embrasse l'étude du latin et du grec, celle des auteurs classiques et des poètes, la Rhétorique, la Logique, la Philosophie, la Métaphysique et la Morale, l'Histoire Ecclésiastique, l'Astronomie, la Chimie, et les autres branches des Sciences Naturelles.

Le cours d'Etudes Ecclésiastiques comprend en outre les leçons de Théologie et d'Écriture Sainte.

Comme ces 3 branches d'étude forment le cours complet d'éducation, les parents auront la liberté de choisir parmi ces sciences, celles qu'ils jugeraient pouvoir être utiles à leurs enfants dans la profession qu'ils leur destinent.

L'INSTRUCTION MORALE ET RELIGIEUSE est surtout l'objet des soins particuliers: outre l'explication familière du Catechisme, on a besoin de donner de fréquentes conférences sur les principes, les doctrines et les cérémonies de l'Eglise catholique.

Les élèves sont constamment sous les yeux de leurs professeurs ou directeurs, même pendant le temps des récréations.

Les livres nécessaires aux études doivent être fournis aux élèves par leurs parents ou correspondans ou bien ils pourront être achetés au collège à des prix aussi modérés que possible.

On ne recevra pas au collège des enfants au-dessous de 8 ans ni au-dessus de 14. On y reçoit aussi que les catholiques.

Prix de la Pension

Le prix de la pension est de 150 dollars par an: cela comprend l'éducation, la nourriture, le logement, le blanchissage et le raccommodage du linge et des bas.

La pension doit être payée 6 mois d'avance, et une remise de 10 par 100 sera faite à ceux qui seront punctuellement exacts à remplir cette condition. Le président du collège est autorisé à renvoyer, après 2 mois de séjour dans la maison, ceux des élèves dont la pension n'aura pas été payée d'avance.

Les arts d'agrément et l'étude des langues étrangères sont en dehors du prix de la pension ainsi que les soins du médecin pour le cas de maladie.

On pourra procurer aux élèves qui les désiraient des leçons de ces Arts d'agrément ou de langues étrangères, c'est-à-dire, de l'allemand, de l'italien, de l'espagnol, de musique, dessin, de peinture, de danse, et d'escrime.

Les vacances commencent la dernière semaine de juillet et se terminent le 15 septembre exclusivement.

N. B.—La route la plus directe est celle d'Albany. On fait le trajet d'Albany à Worcester en 9 heures par le Rail-Road; et le même Rail-Road fait le trajet de Worcester à Boston en 2 heures.

THOMAS F. MULLEDY.

PRÉSIDENT.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROTON, libraires de cette ville.

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re insertion, 2c. 6d.
Chaque insertion subséquente, 7d.
Dix lignes et au-dessous, 1re insertion, 3c. 10d.
Chaque insertion subséquente, 10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re insertion par ligne, 4d.
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET, PUBLIÉ PAR J. B. DUPUY, IMPRIMÉ PAR J. A. PLINQUET.